

**Extrait du registre des délibérations
Séance du comité syndical du
SYDELON
du 3 décembre 2025**

Membres élus : 20
En activité : 20
Membres présents : 14
Membre ayant donné procuration : 0
Membres absents excusés : 6

L'an deux-mille-vingt-cinq le trois décembre à dix-neuf heures, les délégués des structures membres du comité syndical du Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Lorraine Nord (SYDELON), à savoir la communauté d'agglomération Portes de France Thionville, la communauté d'agglomération du Val de Fensch, la communauté de communes de Cattenom et environs et la communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières, dûment élus par leurs conseils respectifs se sont réunis, sous la présidence du Président, Michel PAQUET, à la communauté de communes de Cattenom et environs (2 avenue du Général de Gaulle à Cattenom), sur convocation qui leur a été adressée par Michel PAQUET, Président, le vingt-sept novembre deux-mille-vingt-cinq, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales

La séance a débuté à 19h00.

Étaient présents :

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PORTES DE FRANCE
THONVILLE

: Mme RENAUX Patricia, M. LOUIS Jean-Charles, M. ZIEGLER Damien, M. GHAMO Fernando et M. LUCCHINI Marc

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU VAL DE FENSCH

: Mme REBSTOCK-PINNA Alexandra, M. MEDVES Jean-François, M. JURCZAK Serge, M. CORAZZA Hervé, M. STEICHEN Christian et M. ANTOINE Marc

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE
CATTENOM ET ENVIRONS

: M. PAQUET Michel, Mme DUTTA GUPTA Marie Marthe et M. FADI Hassan,

Étaient absents excusés :

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PORTES DE FRANCE
THONVILLE

M. MELEO Guy, Mme BUHAJEZUK Christelle et M. DE LAZZER Xavier

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU VAL DE FENSCH

: Mme FRIEDMANN Laurène,

Publié(e) le **9 DEC. 2025**

Pour le Président et par délégation
Le Directeur général

Laurent GADEYNE



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
BOUZONVILLOIS
TROIS FRONTIÈRES

: M. TINNES Jean-Paul et M. GLODEN Roland

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales la secrétaire de séance désignée est Alexandra REBSTOCK-PINNA (communauté d'agglomération du Val de Fensch).

Suppléant présent dont le vote ne peut pas être comptabilisé

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PORTES DE FRANCE
THIONVILLE

: M. SICHET Frédéric

N° 2025-24

Objet : Adoption du procès-verbal du comité syndical du SYDELON du 29 octobre 2025

Monsieur le Président propose au comité syndical d'approuver le procès-verbal du comité syndical du SYDELON du 29 octobre 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical, adopte le procès-verbal du Comité Syndical du SYDELON du 29 octobre 2025.

Pour copie conforme au registre,
au siège du SYDELON, 1 A avenue Gabriel Lippmann 57970 YUTZ.

Yutz, le 9 DEC. 2025

Le Président,

Michel PAQUET

